# Valable jusqu'au

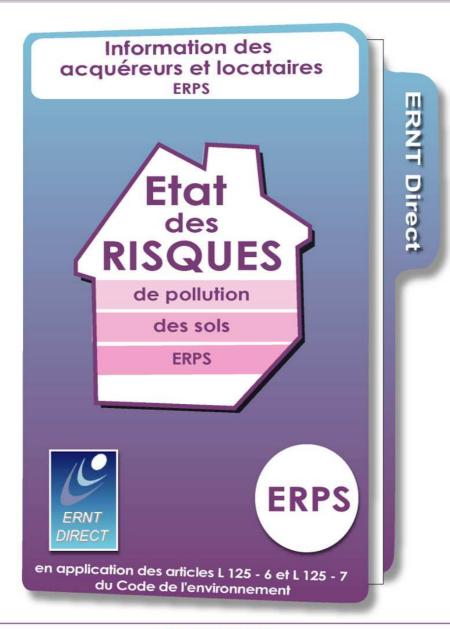
## Adresse du bien immobilier

# **Téléchargement**

Vendredi 3 Juin 2016

403-429 avenue Roger Salengro 92370 Chaville





## **AVERTISSEMENT**

Cet état est basé sur les données et documents mis à disposition par les sites des autorités "compétentes" comme celui du Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie (site de la base de données Basol) ou celui du BRGM (site de la base BASIAS à destination des autorités et de toute personne - arrêté du 10 décembre 1998 relatif à la création d'une base de données sur les sites industriels et d'activités de service anciens). Par conséquent, toute information erronée ou manquante issue de ces liens ne serait nous être opposable.

Cet Etat des risques de pollution des sols (ERPS) doit être vérifié, complété (annotations 3a et 6 du formulaire) et signé. La déclaration de pollution des sols doit être remplie si une pollution des sols est avérée.

# Etat des risques de pollution des sols

1. Cet état, relatif aux risques de pollution des sols concernant l'immeuble est établi sur la base des informations mises à disposition par le Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie et le BRGM (Bases BASIAS et BASOL)

2. Adresse, code postal et commune	(bati ou non bati)								
403-429 avenue Roger Salengro	Code postal	92370	Chaville						
3. Présence d'une activité à risque de pollution des sols <u>sur le site</u> de l'immeuble									
> L'immeuble est situe sur un site BASOL			(a) Oui	Non x					
Library suble set situé sur un site DACIAC		(a) Oui	Non	Т					
> L'immeuble est situé sur un site BASIAS (a) Oui x Non									
(a) si oui, les risques de pollution des sols sont liés aux activités suivantes :									
Site chimique / pharmaceutique	Garage / casse x		x Dépô	ot hydrocarbure/ o	dárivás				
Site chimique / pharmaceutique	Garage / Casse A	Detail de Carburant	л Беро	t flydrocarbure/ c	actives .				
Cockéfortion usino à gaz	Imprimaria / paintura	Electronique / piles	Troit	ement des textile	e boie	Т			
Cockéfaction, usine à gaz	Imprimerie / peinture	Electronique / piles	ITall	ement des textile	5, 0015				
Tuelformant de confess	Ocetter des déshets					Т			
Traitement de surface	Gestion des déchets	autres	cai	rosserie					
4. Présence d'une activité à risque de polluti	on des sols à provimité d	lu site de l'immeuble							
> Un site BASOL est situé à moins de 200 m		id Site de l'illilledble		(b) Oui	Non x	Т			
Off site BASOL est situe a moins de 200 m	de i il il il il edble			(b) Oui	NOII A	Щ.			
Lin aita BACIAC agt aituá à maine de 200 m	do l'immouble			(a) Oui	Non	Т			
> Un site BASIAS est situé à moins de 200 m	Un site BASIAS est situé à moins de 200 m de l'immeuble (c) Oui x Non								
(h) si qui les risques de pollution des sols pris	en compte sont liés à :								
(b) si oui, les risques de pollution des sols pris en compte sont liés à :						Т			
Activité									
(c) si oui, les risques de pollution des sols pris	en compte sont liés à :								
	Garage	es et carrosseries, dépô	ts de liquides	inflammables et	t station				
		, nettoyage à sec/blanc							
	<b>'</b>								
5. Autres sites à risque de pollution des sols	<u>dans un rayon d'1 Km</u> au	utour du site de l'immeul	ble						
> Autres sites BASIAS ou BASOL dans un ra	yon d'1 km			Oui x	Non				
6. Déclaration de pollution des sols				·					
> L'immeuble a-t-il connu une pollution des so	als 2			(d) Oui	Non				
Elimineuble a tili connu une poliution des so	JIG :			(d) Oui	14011				
(d) Si oui, le site est-il dépollué ?									
Le site a-t-il été dépollué et demeure t'il libre	e de toute restriction ?			Oui	Non				
						<u></u>			
Parties prenantes au contrat									
						Т			
7. Nom du vendeur / bailleur			Vis	a:					
8. Nom de l'acquéreur / locataire			Vis	a :					
9. Lieu et Date à :				e: 03/12/	/2015				
***				- CO, 12					

Ce formulaire ne devra plus être utilisé lorsque la préfecture de la commune sur laquelle se situe le bien immobilier aura arrêté la liste des communes pour lesquelles des Secteurs d'information sur les sols (SIS) ont été définis.

(#) Licence libre CC-BY-SA. Modèle original du formulaire ERPS créé par Cédric Moro: www.ernt-direct.com/ERPS-form/. V1.3 du 30/11/2015.

Licence CC-BY-SA: vous êtes libre de copier, transformer, distribuer et communiquer ce formulaire par tous moyens et sous tous formats, pour toute utilisation, y compris commerciale et/ou dérivée. Vous devez reproduire cette licence libre CC-BY-SA pour toute forme dérivée, mentionner la paternité du formulaire original à Cédric Moro et garder le lien vers la page de la licence originale, ce lien devant être actif si ce formulaire est distribué en version numérique. Dans ce but, il suffit seulement d'insérer la ligne ci-dessus après le symbole (#).

# Localisation du bien immobilier concerné

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Département : HAUTS DE SEINE SUD EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL Commune : CEDEX CHAVILLE Section : AD Feuille: 000 AD 01 Échelle d'origine : 1/1000 Cet extrait de plan vous est délivré par : Échelle d'édition : 1/1000

(fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC49

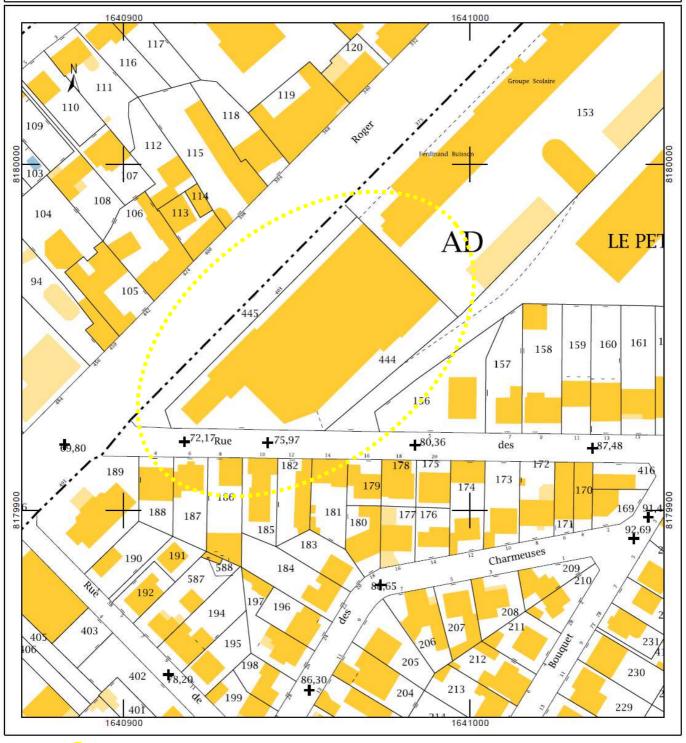
©2014 Ministère des Finances et des Comptes publics

Date d'édition : 01/07/2015



Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : CDIF de SEVRES 8, Avenue de l'Europe 92311 SEVRES cdif.sevres@dgfip.finances.gouv.fr

cadastre.gouv.fr



## Etat des risques de pollution des sols - ERPS

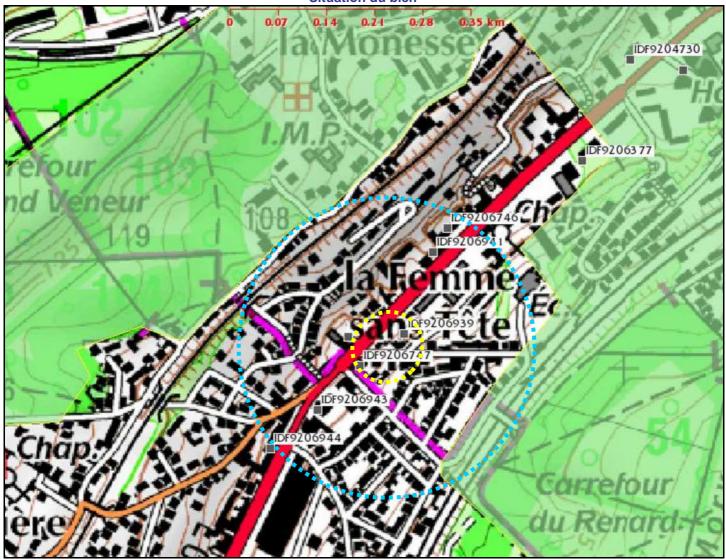
Informations publiques issues du site <u>BASIAS</u> maintenu pour l'Etat français par le BRGM et du site <u>BASOL</u> du Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie.

En attendant la création des Secteurs d'information sur les sols mentionnés à l'article L 125-6 du code de l'environnement, nous nous baserons sur l'arrêté du 10 décembre 1998 relatif à la création d'une base de données sur les sites industriels et d'activités de service anciens : « Toute personne intéressée peut également consulter en préfecture ou au service régional du BRGM la totalité de la fiche relative à l'un quelconque des sites concernés »



# Légende Localisation du bien immobilier Rayon de 200 m autour du bien

## Situation du bien



- Le site au droit du bien immobilier présente 2 sites basias pour les activités de station service et de garage/carrosserie.
- 5 autres sites recensés dans la base de données BASIAS pour des risques de pollution des sols dans un périmètre de 200 m autour du bien et d'autres dans un rayon d'1km.
- Aucun site BASOL dans un rayon d'un 1Km autour du site.
- L'inventaire est incomplet : les communes limitrophes présentent des sites BASIAS non localisés.

#### Identifiant: IDF9206746 Identifiant: IDF9206941 Identifiant : IDF9206939 (au droit de l'immeuble) Commune principale: CHAVILLE (92022) Commune principale: CHAVILLE (92022) Nom(s) usuel(s): Garage (réparations), anc. Nom(s) usuel(s) : Garage - Atelier mécanique Commune principale : CHAVILLE (92022) Garage et station-service auto Nom(s) usuel(s): Garage - Carrosserie -Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) Concessionnaire connue(s): Rebeyrol Ford (Garage), anc. connue(s): Système A (SARL) - SCI Trophe Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) Etat de connaissance : Inventorié connue(s): Renault Paris Versailles Société Fina France Etat de connaissance : Inventorié Etat d'occupation du site : En activité Etat de connaissance : Inventorié Etat d'occupation du site : En activité Date première activité : 01/01/1111 Etat d'occupation du site : En activité Date première activité: 19/11/1969 Date première activité : 01/01/1111 Activité(s): - Entretien et réparation de véhicules Activité(s): Activité(s): - Garages, ateliers, mécanique et soudure automobiles (ou autres) - Commerce de voitures et de véhicules - Commerce de gros, de détail, de désserte de Visite du site : Non automobiles légers - Entretien et réparation de véhicules carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage) automobiles (ou autres) - Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) Visite du site : Non - Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) Visite du site : Non Identifiant: IDF9206936 Identifiant : IDF9206747 (au droit de Identifiant: IDF9206943 l'immeuble) Commune principale: CHAVILLE (92022) Commune principale: CHAVILLE (92022) Nom(s) usuel(s) : Station-service Total Nom(s) usuel(s) : Carrosserie Commune principale : CHAVILLE (92022) Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) Nom(s) usuel(s): Station-service connue(s): Total France Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s): Carrosserie Duhamel Etat de connaissance : Inventorié connue(s): Esso Etat de connaissance : Inventorié Etat d'occupation du site : En activité Etat d'occupation du site : En activité Etat de connaissance : Inventorié Date première activité: 01/01/1111 Etat d'occupation du site : Activité terminée Date première activité: 01/01/1111 Date première activité : 25/04/1950 Activité(s): - Entretien et réparation de véhicules Activité(s): - Carrosserie, atelier d'application de peinture automobiles (ou autres) - Commerce de gros, de détail, de désserte de sur métaux, PVC, résines, platiques (toutes - Commerce de gros, de détail, de désserte de carburants en magasin spécialisé (station pièces de carénage, internes ou externes, pour carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage) . véhicules...) - Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) service de toute capacité de stockage) Visite du site : Non - Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) - Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) Visite du site : Non Visite du site : Non Identifiant: IDF9206944 Commune principale: CHAVILLE (92022) Nom(s) usuel(s): Nettoyage à sec Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s): Fer Plus (SARL) Etat de connaissance : Inventorié Etat d'occupation du site : En activité Date première activité : 01/01/1111 Activité(s): - Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR); blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons Visite du site : Non

# Déclaration de pollution des sols

En application du IV de l'article L-125-6 et L-125-7 du code de l'environnement

# Si le terrain du bien n'a jamais été pollué, cette déclaration n'est pas obligatoire

soussigné	e terrain du bie	en n'a jamais ete p	oollue	
na et prénom du bailleur ou du vendeur : it le : gnatures :  ou  eterrain du bien a été pollué soussigné clare que le terrain du bien immobilier situé à l'adresse suivante :  léjà été pollué site des pollutions constatées :  Date de la Date de la pollution Activité/Produit Caractéristiques de la pollution et actions éventuelles mises en œuvre  ou et prénom du bailleur ou du vendeur :  it le :	e, soussignééclare que le terra	ain du bien immobilie	r situé à l'adresse suivante	e:
na et prénom du bailleur ou du vendeur : it le : gnatures :  ou  eterrain du bien a été pollué soussigné clare que le terrain du bien immobilier situé à l'adresse suivante :  léjà été pollué site des pollutions constatées :  Date de la Date de la pollution Activité/Produit Caractéristiques de la pollution et actions éventuelles mises en œuvre  ou et prénom du bailleur ou du vendeur :  it le :				
it le : gnatures :				
terrain du bien a été pollué soussigné	om et prénom d	u bailleur ou du ven	ndeur :	
terrain du bien a été pollué  soussigné	it le :			
soussigné	gnatures :			
e terrain du bien a été pollué  soussigné clare que le terrain du bien immobilier situé à l'adresse suivante :  léjà été pollué  ste des pollutions constatées :  Date de la pollution dépollution Activité/Produit Caractéristiques de la pollution et actions éventuelles mises en oeuvre  son et prénom du bailleur ou du vendeur :  it le :				
soussigné			ou	
soussigné				
soussigné				
clare que le terrain du bien immobilier situé à l'adresse suivante :  déjà été pollué  ste des pollutions constatées :  Date de la pollution dépollution des pollution dépollution dépollution dépollution dépollution dépollution dépollution dépollution des pollution dépollution dépollution dépollution dépollution dépollution des pollutions de la pollution et actions éventuelles mises en oeuvre de la pollution dépollution dépollution de la pollution dépollution dépollution de la pollution dépollution dépollution de la pollution et actions éventuelles mises en oeuvre dépollution de la pollution et actions éventuelles mises en oeuvre dépollution de la pollution de la pollution et actions éventuelles mises en oeuvre dépollution de la pollution dépollution dépollution dépollution de la pollution dépollution dépollution dépollution dépollution de la pollution dépollution dépollution dépollution dépollution de la pollution dépollution dépollution de la pollution dépollution dépollution dépollution dépollution de la pollution de la pollution dépollution dépollution dépollution dépollution dépollution de la pollution de la pollution de la pollution de la pollution dépollution de la pollution de	terrain du bie	n a été pollué		
clare que le terrain du bien immobilier situé à l'adresse suivante :  déjà été pollué  ste des pollutions constatées :  Date de la pollution dépollution des pollution dépollution dépollution dépollution dépollution dépollution dépollution dépollution des pollution dépollution dépollution dépollution dépollution dépollution des pollutions de la pollution et actions éventuelles mises en oeuvre de la pollution dépollution dépollution de la pollution dépollution dépollution de la pollution dépollution dépollution de la pollution et actions éventuelles mises en oeuvre dépollution de la pollution et actions éventuelles mises en oeuvre dépollution de la pollution de la pollution et actions éventuelles mises en oeuvre dépollution de la pollution dépollution dépollution dépollution de la pollution dépollution dépollution dépollution dépollution de la pollution dépollution dépollution dépollution dépollution de la pollution dépollution dépollution de la pollution dépollution dépollution dépollution dépollution de la pollution de la pollution dépollution dépollution dépollution dépollution dépollution de la pollution de la pollution de la pollution de la pollution dépollution de la pollution de	soussianá			
léjà été pollué ste des pollutions constatées :  Date de la Date de la dépollution dépollution Activité/Produit Caractéristiques de la pollution et actions éventuelles mises en oeuvre  orm et prénom du bailleur ou du vendeur :  it le :				
déjà été pollué ste des pollutions constatées :  Date de la pollution dépollution Activité/Produit Caractéristiques de la pollution et actions éventuelles mises en oeuvre  om et prénom du bailleur ou du vendeur :  it le :	······································			
déjà été pollué ste des pollutions constatées :  Date de la pollution dépollution Activité/Produit Caractéristiques de la pollution et actions éventuelles mises en oeuvre  om et prénom du bailleur ou du vendeur :  it le :				
Date de la pollution dépollution Activité/Produit Caractéristiques de la pollution et actions éventuelles mises en oeuvre  om et prénom du bailleur ou du vendeur :  it le :				
Date de la pollution  Date de la dépollution  Activité/Produit  Caractéristiques de la pollution et actions éventuelles mises en oeuvre  om et prénom du bailleur ou du vendeur :  ift le :	ieja ete poliue			
Date de la pollution  Date de la dépollution  Activité/Produit  Caractéristiques de la pollution et actions éventuelles mises en oeuvre  om et prénom du bailleur ou du vendeur :  ift le :	ste des pollutions	constatées :		
pollution dépollution ACTIVITE/Produit misés en oeuvre  om et prénom du bailleur ou du vendeur :  iit le :				
it le :			Activité/Produit	Caractéristiques de la pollution et actions éventuelles mises en oeuvre
it le :				
it le :				
it le :				
it le :				
it le :				
it le :				
it le :				
it le :				
it le :				
it le :				
it le :	om et prénom di	u bailleur ou du ven	ndeur ·	
	on or pronon a			
gnatures :	nit le :			
gnatures :				
gnatures .	anaturos :			
	ynatur <del>e</del> s .			

## Glossaire

#### Base de données BASOL

Base de données sur les sites et sols pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

## Base de données BASIAS

Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service. L'inventaire BASIAS permet en général de connaître le type d'activité qui a été exercé sur le site, repéré par le code NAF (Nomenclature des Activités Françaises). À partir de cette information, il existe, dans le guide Gestion des sites potentiellement pollués, un tableau donnant, par activité, les types de polluants susceptibles d'être rencontrés.

#### **BRGM**

Bureau de Recherches Géologiques et Minières.

## Site pollué

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement. Ces situations sont souvent dues à d'anciennes pratiques sommaires d'élimination des déchets, mais aussi à des fuites ou épandages de produits chimiques accidentels ou pas. Il existe également autour de certains sites des contaminations dues à des retombées de rejets atmosphériques accumulés au cours des années voire des décennies. La pollution présente un caractère concentré, à savoir des teneurs souvent élevées et sur une surface réduite (quelques dizaines d'hectares au maximum). Elle se différencie des pollutions diffuses, comme celles dues à certaines pratiques agricoles ou aux retombées de la pollution automobile près des grands axes routiers. Par l'origine industrielle de la pollution, la législation relative aux installations classées est la réglementation la plus souvent utilisée pour traiter les questions soulevées par ces sites.

## Réhabilitation

Ensemble d'opérations (réaménagement, traitement de dépollution, résorption, contrôles institutionnels...) effectuées en vue de rendre un site apte à un usage donné. Cette opération englobe à la fois les opérations de traitement de dépollution, celles de confinement et de résorption des déchets sur un site pollué en vue de permettre un nouvel usage.

## Article L 125-7

« Sauf dans les cas où trouve à s'appliquer l'article L. 514-20, lorsque les informations rendues publiques en application de l'article L. 125-6 font état d'un risque de pollution des sols affectant un terrain faisant l'objet d'une transaction, le vendeur ou le bailleur du terrain est tenu d'en informer par écrit l'acquéreur ou le locataire. Il communique les informations rendues publiques par l'Etat, en application du même article L. 125-6. L'acte de vente ou de location atteste de l'accomplissement de cette formalité.

A défaut et si une pollution constatée rend le terrain impropre à sa destination précisée dans le contrat, dans un délai de deux ans après la découverte de la pollution, l'acheteur ou le locataire a le choix de poursuivre la résolution du contrat ou, selon le cas, de se faire restituer une partie du prix de vente ou d'obtenir une réduction du loyer; l'acheteur peut aussi demander la remise en état du terrain aux frais du vendeur lorsque le coût de cette remise en état ne paraît pas disproportionné au prix de vente.

Un décret en Conseil d'Etat définit les modalités d'application du présent article.»

